

32ÈME CONGRÈS UNION LOCALE DE LILLE



SOMMAIRE

■ Préambule	page 5
■ Thématique 1	page 6
■ Thématique 2	page 10
■ Thématique 3	page 13
■ Thématique 4	page 16
■ Thématique 5	page 18
■ Motions	page 21
■ Votes	page 24
■ CE - CFC élue	page 25

32ème congrès - Document d'orientation



PRÉAMBULE

Notre 32^e congrès se tient dans un contexte national et international marqué par l'imprégnation des lieux de pouvoir politique et économique par les idées capitalistes et d'extrême droite.

Face à cette situation, il est plus que jamais essentiel de rappeler et de défendre partout les valeurs historiques, internationalistes et humanistes de la CGT : solidarité, justice sociale, paix et démocratie.

L'extrême droite prône la division, la stigmatisation et la destruction des droits sociaux sans remettre en cause le capitalisme. En opposant entre eux et entre elles les travailleurs et travailleuses, elle détourne l'attention du véritable responsable des inégalités, des guerres, des catastrophes écologiques : un système économique capitaliste qui privilégie le profit au détriment de la dignité humaine et de la préservation de la planète. En France, la montée des extrêmes-droite est aussi le résultat de la politique néo-libérale menée depuis plusieurs décennies par les gouvernements successifs.

Face à cela, la CGT défend un syndicalisme de lutte, un syndicalisme de classe et de masse fondé sur l'unité des travailleurs et travailleuses, quelle que soit leur origine, leur genre, leur orientation sexuelle, leur validité ou leur rapport aux religions.

L'histoire a montré que les avancées sociales – comme la Sécurité sociale, le droit du travail ou encore les services publics – ont été obtenues par la mobilisation collective, et non par des politiques réactionnaires.

Faire vivre les valeurs de la CGT, c'est agir contre toutes les formes de discriminations et d'oppression, dans la société, sur nos lieux de travail ou dans nos organisations. Faire vivre les valeurs de la CGT, c'est agir partout pour la paix, pour l'égalité, pour l'environnement, pour l'appropriation collective et démocratique du travail, de son organisation, de ses fins et de ses moyens.

THÉMATIQUE 1 : UNE UNION LOCALE AU SERVICE DE LA SYNDICALISATION ET DU RENFORCEMENT DE NOS BASES, DE NOS IMPLANTATIONS SYNDICALES

Malgré les campagnes de dénigrement orchestrées par les organisations patronales, largement relayées par les principaux groupes médiatiques nationaux, l'image des syndicats en général et de la CGT en particulier est en progression dans la population. L'élection de notre nouvelle secrétaire générale confédérale en mars 2023 a contribué à un nouvel élan de syndicalisation, notamment chez les jeunes cadres et chez les femmes.

Il est à noter que le fait que le mouvement sur les retraites de 2023 n'ait pas abouti au retrait de la contre-réforme n'a pas freiné cette progression de l'image du syndicalisme. La période électorale de l'été 2024 a également été l'occasion pour une partie grandissante du monde du travail de s'intéresser au fait syndical. Depuis deux ans, ce regain de popularité se traduit par de nouvelles adhésions.

Partant de ce constat et en application des orientations définies lors de notre précédent congrès, l'Union Locale a mis en place des plans réguliers de déploiement. De plus, l'implication de l'Union Locale dans les luttes concrètes permet une rencontre directe et pertinente des salarié.es, ce qui améliore la qualité de l'engagement des syndiqué.es. C'est un puissant levier de syndicalisation.

La rencontre directe avec les salarié.es, à proximité de leurs lieux de travail, est essentielle pour que la CGT soit accessible, proche, engagée et militante.

La rencontre directe avec les salarié.es, à proximité de leurs lieux de travail, est essentielle pour que la CGT soit accessible, proche, engagée et militante.

Dans cet esprit, il serait opportun de créer les conditions d'un accueil des salariés sur les différentes zones de notre UL.

Le meilleur suivi des invitations à négocier des protocoles d'accords pré-électorales a été un outil extrêmement efficace pour aller de la rencontre des salarié.es à la syndicalisation et à la création de nouvelles bases.

Face à cette situation, une réflexion a été engagée pour mieux anticiper les futures échéances électorales. Il nous faut élaborer un plan d'action structuré, visant à renforcer la présence de la CGT par le biais d'actions de déploiement et d'élections, et ainsi susciter davantage d'adhésions et d'engagements parmi les salarié.es.

RENFORCER NOTRE UNION LOCALE AU-DELÀ DE LA SYNDICALISATION

Le renforcement de notre Union Locale ne peut pas reposer uniquement sur la syndicalisation, bien qu'elle demeure une priorité.

Il doit également s'appuyer sur une dynamique de vie syndicale au sein même de notre Union Locale, afin de permettre la construction des convergences les plus larges possibles, quels que soient les secteurs concernés,

les catégories professionnelles, le fait d'être en emploi ou privé d'emploi, le fait d'être en activité ou retraité.e.

Construire les convergences, cela implique également que la question de la continuité syndicale soit au cœur de notre organisation.

L'instabilité professionnelle, organisée par le modèle capitaliste, source de précarité, oblige de nombreux et nombreuses salarié.es à changer fréquemment d'emploi, entrecoupés de périodes de chômage. Le contexte politique actuel resserre l'étau de la pauvreté sur les personnes les plus précaires. Cette instabilité s'illustre également dans la Fonction Publique par des réorganisations incessantes et la multiplication des statuts d'emploi (CDD plus ou moins courts, fonctionnaires de différents corps et ministères, apprentis...).

Ce phénomène implique un suivi renforcé pour éviter de perdre des syndiqué.es en raison d'un manque d'informations ou de relais.

Pour cela, il est indispensable de renforcer voire de créer la communication entre les syndicats d'origine et ceux d'accueil. L'Union Locale se doit de la même manière d'assurer le suivi du dispositif confédéral de syndicalisation en ligne. Elle doit aussi accompagner et organiser les syndiqué.es isolé.es pour leur garantir le droit d'être actrice et décideur.se au sein d'un collectif qui puisse leur donner une voix dans nos instances décisionnelles.

Un autre défi concerne les syndiqué.es qui partent à la retraite. Dans certaines bases, les Unions Fédérales de retraité.es permettent à ces camarades de poursuivre leur engagement, en portant leurs revendications spécifiques. Mais, en l'absence de telles structures, nous observons trop souvent une perte d'adhérent.es parmi nos camarades retraité.es. qui, de fait, sont dans l'incapacité d'exprimer leurs revendications et de faire valoir leurs droits.

Il est donc impératif d'identifier en amont les syndiqué.es proches de la retraite et de les accompagner dans cette transition militante. Le lien entre les syndicats et nos syndiqués retraités, par notre collectif retraité, doit être renforcé, afin de préserver la continuité syndicale et de maintenir une dynamique collective intergénérationnelle au sein de la CGT.

L'avenir de notre Union Locale repose ainsi sur une stratégie globale, intégrant la syndicalisation, le développement d'actions militantes de proximité en lien avec les associations partageant nos valeurs et la continuité de l'engagement syndical à travers les évolutions professionnelles et les départs en retraite. C'est dans cette dynamique d'actions que nous pourrions consolider nos acquis et préparer les luttes de demain.

RÉSOLUTION 1 :

Les syndicats et sections syndicales de l'Union Locale CGT de Lille et Environs décident :

► De renforcer le dispositif d'accueil :

- En identifiant des camarades en responsabilité à la CE pour étoffer le dispositif de « primo-accueil » et « d'accueil de syndicalisation » ;
- En rappelant pourquoi il est essentiel de se syndiquer et de participer aux luttes du territoire ;
- En rappelant les orientations de la CGT ;
- En rappelant l'intérêt d'avoir une réflexion collective des travailleurs et travailleuses au sein des structures de travail ;
- En présentant dès la première rencontre les outils de proximité proposés par l'UL.

► De se déployer et mener des actions en identifiant les bassins d'emploi du territoire où la CGT n'est pas ou peu représentée, les lister par priorité et y planifier des déploiements à l'échelle du mandat.

► De continuer et si possible d'amplifier le suivi des négociations des protocoles d'accords pré-électoraux.

► De rassembler les syndiqué.es isolé.es pour leur donner les moyens d'avoir une vie syndicale.

► D'assurer la continuité syndicale (retraité.es, changement d'emploi, mobilité géographique), en gardant un lien régulier avec les syndiqué.es des sections syndicales :

- En veillant à ce que les syndicats aient une réflexion sur la continuité et informent l'Union Locale des éventuels changements de situation des syndiqué.es ;
- En contactant dans un délai maximum d'un mois toute personne ayant pris contact ou ayant adhéré par le biais du dispositif confédéral internet ;
- En réalisant un livret d'accueil à diffuser auprès des syndiqué.es isolé.es qui nous contactent et à envoyer à nos bases ;
- En proposant des formations aux futur.es retraité.es leur permettant d'envisager l'évolution de leur engagement syndical.

► Poursuivre la mise en œuvre et le développement d'actions militantes de proximité partout sur le territoire de l'UL.

► De renforcer et développer le réseau local avec les associations et structures militantes pour articuler les revendications syndicales aux luttes sociales et territoriales, et de construire des alliances avec ces associations pour renforcer le rapport de force sur les enjeux de justice sociale et écologique.

CGT



THÉMATIQUE 2 : UNE UNION LOCALE CAPABLE DE S'APPROPRIER LA MUTATION DU TRAVAIL POUR MIEUX DÉFENDRE LES SALARIÉS

Depuis plusieurs années, les droits et garanties, qu'ils soient individuels ou collectifs, connaissent un recul significatif pour les travailleurs et travailleuses.

Les réformes successives ont servi les intérêts des entreprises, en facilitant l'augmentation de leurs rendements et profits au détriment des conditions de travail, des salaires, de l'emploi...

Les travailleurs et travailleuses subissent une pression croissante, aussi bien dans leur environnement professionnel que dans leur sphère personnelle. On les pousse régulièrement à dépasser les missions définies dans leurs contrats.

Les employeurs se défont de plus en plus de leurs responsabilités et de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail, négligeant la prévention des risques parmi lesquels toutes les discriminations, les violences en tout genre dont les violences sexistes et sexuelles. Parallèlement, les règles encadrant les licenciements se sont assouplies, offrant davantage de marges de manœuvre aux employeur.euses.

Le secteur public n'échappe pas à cette tendance. L'« État-Employeur », les « Collectivités territoriales-Employeurs » et l'« Hôpital public-Employeur » ne constituent plus un modèle de référence pour les dirigeant.e.s. La réduction progressive des effectifs publics et la précarisation de l'emploi

s'opèrent par le biais des départs à la retraite non remplacés et de l'introduction des ruptures conventionnelles, désormais étendues à la fonction publique.

De nouvelles formes de travail ou d'emploi ont émergé, davantage individualisées, telles que le télétravail, l'auto-entrepreneuriat, la « plateformisation » et l'adaptabilité permanente de l'organisation du travail. Les nouvelles technologies, l'introduction des « Intelligences artificielles » vont également avoir des conséquences colossales sur les emplois, les travailleurs, l'environnement, sur les manières de concevoir, d'organiser et de penser le travail, l'activité syndicale et la société. Partout on constate l'intensification du travail et l'augmentation du temps de travail (travail gris notamment).

Face à ces bouleversements économiques, sociaux et environnementaux constants, notre Union Locale doit intensifier son action, en collaboration avec ses syndicats, sections et syndiqué.es. Le schéma traditionnel d'un travailleur, d'une travailleuse passant l'ensemble de sa carrière dans la même entreprise, en tant que salarié.e et dans une même zone géographique, subit les attaques répétées du patronat et des gouvernements au détriment des travailleurs. Cela se vérifie d'autant plus pour les étudiant.es qui occupent des « jobs »

étudiants, précaires, pour financer leurs études. Il en est de même pour les apprenti.es, précarisé.es, sources de main d'œuvre bon marché, alors même qu'ils constituent une manne d'aides d'Etat pour les entreprises.

Le capitalisme est la cause de la dégradation de l'environnement (réchauffement climatique global, effondrement de la biodiversité, accaparement des ressources naturelles). Les conséquences de cette dégradation sur les modes de productions et sur le travail, mais aussi les migrations climatiques vont entraîner à leur tour leur lot de bouleversements économiques et sociaux.

Ces mutations en cours ou à venir imposent, comme le porte la CGT, de construire un nouveau statut du travail salarié, ainsi que la mise en place d'une véritable sécurité sociale professionnelle. Elles imposent une offensive syndicale menée par une CGT qui a su se doter d'outils adaptés au présent et adaptables au futur.

Alors que désormais 52 % des emplois salariés en France sont occupés par des ICTAM, à tous les niveaux de la CGT, dont à l'UL de Lille et Environs, il faut porter les enjeux spécifiques de ces catégories qui trop souvent n'identifient pas la CGT comme une réponse crédible à leurs attentes. Le risque est grand de se couper d'une partie majoritaire du salariat alors que d'autres organisations catégorielles ou corporatistes progressent chez ces catégories. L'UL doit

intensifier ses liens avec les organisations spécifiques présentes dans sur son territoire (Référent.es des UFICT, CD UGICT 59...).



RÉSOLUTION 2 :

Les syndicats et sections syndicales de l'Union Locale CGT de Lille et Environs décident :

► De proposer aux auto-entrepreneurs et auto-entrepreneuses notamment soumises à des liens de subordination aux plateformes de type « DELIVEROO » ou « UBER » de s'organiser en structure de la CGT :

- En allant à leur rencontre et en présentant l'outil CGT notamment sur leurs lieux de pause ;
- En présentant le dispositif confédéral du collectif des livreurs et livreuses à vélo ;
- De mener des campagnes CGT à destination des étudiant.es précaires et apprenti.es.

► De continuer à travailler avec les organisations progressistes :

- En organisant régulièrement des rencontres ;
- En se mettant à disposition pour présenter la CGT ;
- En s'inscrivant dans les initiatives porteuses de progrès social initiées par leurs organisations ;
- En proposant, après avis de la CE, dès que les projets entrent dans les orientations de la CGT, un appui politique, technique et financier adapté.

► D'impulser un travail commun des syndicats de la Fonction Publique sur la lutte contre l'emploi précaire.

► D'avoir un référent ICTAM à la CE de l'UL et des plans d'action sur l'activité ICTAM en lien avec la Commission Départementale UGICT et les UFICT pour mettre en application les orientations confédérales.

► En tant qu'organisation inter-professionnelle, de relayer les campagnes de communication de l'UGICT et les journées d'options.

► De déployer l'outil « radar travail environnement » pour permettre aux militants de s'approprier les enjeux en lien avec le travail et l'environnement.

THÉMATIQUE 3 : UNE UL AU PLUS PRÈS DES SYNDIQUÉ.ES ET DE SES ÉLU.ES ET MANDATÉ.ES

L'efficacité de notre organisation dépend aussi et peut-être avant tout de la formation et de l'information de nos syndiqué.es.

Par une meilleure connaissance de notre CGT, de ses orientations, de ses repères revendicatifs et de sa stratégie, les syndiqué.es seront plus à même de s'approprier l'outil syndical et de l'adapter à leur réalité militante.

L'Union Locale de Lille et Environs a toujours fait de la formation syndicale un levier central dans la bataille des idées et dans l'instauration d'un rapport de force nécessaire à la défense de nos revendications.

L'UL de Lille et Environs doit continuer d'offrir aux syndiqué.es de son territoire un plan annuel de formation ambitieux adaptés à leur besoins et demandes, leur permettant l'émancipation et la prise de responsabilités.

La formation constitue un socle commun, qui doit être complété par une information et une communication régulière.

RÉSOLUTION 3 :

Les syndicats et sections syndicales de l'Union Locale CGT de Lille et Environs décident :

► **De renforcer le dispositif de formation de notre Union Locale en étoffant l'équipe de formateurs et formatrices :**

- **En continuant à réunir régulièrement le collectif formation;**
- **En ciblant les nouveaux formateurs et nouvelles formatrices du territoire en lien avec l'Union Départementale ;**
- **En continuant à élaborer des plans de formation annuels ambitieux.**

► **De réactiver le collectif communication, ouvert à l'ensemble des camarades, pour continuer à faire de notre Union Locale un outil de visibilité de l'actualité nationale et locale et pour**

gagner dans la construction des luttes dans et hors de l'entreprise :

- **En constituant une équipe capable de se déplacer sur les lieux d'action syndicale avec du matériel adapté en veillant à communiquer nos expressions par voie de presse.**

► **De proposer aux élu.es et mandaté.es du territoire au minimum une journée d'échange pour faire un point d'étape de leur mandat.**

► **D'envoyer un exemplaire du bulletin de liaison à chaque syndiqué.es.**

C



G



T





THÉMATIQUE 4 : UNE UNION LOCALE DANS LA STRATÉGIE DE LUTTE

L'objectif de la double besogne de la CGT est de tout mettre en œuvre pour la transformation de la société et la satisfaction de nos revendications dans les structures de travail.

Pour ce faire, il est nécessaire d'organiser les travailleurs et travailleuses. Dans la thématique 2, le constat du morcellement des activités rémunérées et celui du travail individualisé imposé par le patronat accentue le « chacun pour soi », érodant de fait la conscience collective qui doit animer notre Union Locale.

Dans ce cadre, la stratégie de lutte doit être le cœur des préoccupations afin de construire un rapport de force suffisamment puissant pour imposer les exigences portées dans nos repères revendicatifs y compris la triple journée des femmes militantes. Pour garantir que ces réalités soient pleinement intégrées dans nos luttes, il est important d'interroger nos pratiques militantes afin qu'elles deviennent réellement inclusives partageant équitablement les charges et les espaces de paroles.

Dans l'entreprise, l'administration et les collectivités, si une base organisée CGT est implantée, l'Union Locale se met à disposition pour apporter des ressources logistiques et militantes.

Il y a plusieurs cas de figure possibles :

- Quand la CGT est majoritaire et que les forces militantes sont suffisantes, les camarades en responsabilité sont en mesure de mener le combat seuls, sachant que le support de l'Union Locale est à disposition ;
- Quand la CGT rentre en conflit avec l'employeur et qu'elle est minoritaire, l'expérience nous prouve que l'intervention des structures interprofessionnelles et notamment des Unions Locales fait bien souvent reculer les stratégies patronales ;
- Quand la CGT n'est pas implantée dans l'entreprise et que les travailleurs et travailleuses font appel à l'Union Locale, il est indispensable de prendre connaissance de leurs revendications pour déterminer quelles initiatives doivent être prises par notre organisation en accord avec nos valeurs. Si c'est le cas, l'UL peut intervenir et préparer à terme la constitution d'une section syndicale.

Dans tous les cas, le lien entre les structures de la CGT, qu'elles soient professionnelles ou interprofessionnelles, nécessite une communication optimale. Bien trop souvent, des luttes impulsées par la CGT existent sans que les organisations du territoire soient informées. La CGT est confédéralisée et syndicats et territoires doivent se coordonner pour une efficacité maximale.

Même si cela ne doit pas être la principale mission de notre projet, le pôle juridique de l'Union Locale est un atout indéniable pour les démarches entreprises pour déjouer les stratégies patronales.

En ce qui concerne nos revendications sociétales et environnementales déclinables en territoire, la CGT, son Union Départementale et l'Union Locale de Lille et Environs doivent être moteur de toutes les initiatives.

L'objectif de construire le rapport de force à la hauteur des enjeux passe par l'implication de toutes et tous. Même si la grève reste le moyen de pression économique le plus efficace, les stratégies alternatives permettant que le rapport de force nous soit favorable doivent être considérées.

Sur le territoire lillois, la construction du rapport de force passe aussi par le travail à faire en commun avec toutes les forces de progrès social, qu'elles soient syndicales, associatives, politiques, organisations de jeunesse et environnementale... Ce travail commun devra être en adéquation avec nos orientations, nos revendications et nos valeurs.

Il est indispensable d'avoir une activité en direction des travailleurs et travailleuses privé.es d'emploi et des travailleurs et travailleuses en situation de précarité en les organisant et en accompagnant les actions spécifiques initiées par le collectif Précaires et Privés d'Emplois.

RÉSOLUTION 4 :

Les syndicats et sections syndicales de l'Union Locale CGT de Lille et Environs décident :

- **D'être l'outil des syndicats et des sections syndicales du territoire pour combattre les injustices et gagner sur les idées et les revendications, notamment les luttes locales les NAO et les élections professionnelles ;**
- **De répondre aux sollicitations des organisations CGT du territoire ;**
- **D'insister sur l'importance de communiquer avec l'Union Locale CGT de Lille et Environs en amont des initiatives impulsées par les organisations CGT du territoire pour plus de visibilité et d'efficacité ;**
- **D'être la locomotive des actions menées en commun avec les organisations de progrès social, syndicales, associatives, politiques et organisations de la jeunesse ;**
- **De continuer à proposer des journées d'études sur des thématiques spécifiques et des moments de débats autour d'événements de culture sociale;**
- **D'être l'outil des précaires et privés d'emploi du territoire en lien avec le collectif existant et le Comité national des travailleur.euses privé.es d'emploi et précaires (CNTPEP) ;**
- **De travailler dans la durée pour favoriser l'accès des femmes aux responsabilités, en agissant à la fois sur le repérage, la formation et l'évolution des pratiques militantes afin de lever les freins structurels à leur participation, dans l'objectif de la mise en place d'une commission exécutive paritaire dès le prochain congrès ;**
- **De s'outiller pour aborder les problématiques environnementales.**

THÉMATIQUE 5 : UNE UNION LOCALE POUR GAGNER L'ÉGALITÉ

Si les discriminations ne relèvent pas du seul fait de l'extrême droite, elles sont bel et bien inscrites dans son ADN.

Actuellement, les droits des étrangères des femmes et des personnes LGBTQIA+ sont en péril en particulier du fait des discours et des actions de plus en plus décomplexées des extrêmes droites.

Si l'extrême droite arrivait au pouvoir demain, nul doute que sa politique serait faite de reculs historiques quant à nos conquis sur les droits des étrangers et étrangères, les luttes féministes et les droits des LGBTQIA +, les personnes en situation de handicap, de perte d'autonomie...

Les luttes à mener pour gagner l'égalité doivent animer chaque syndiquée à chaque instant. Dans nos syndicats, dans l'entreprise, dans l'administration et dans la société, trop de discriminations sont constatées.

Notre organisation a le devoir de les combattre en les dénonçant mais également en œuvrant à les supprimer et ce même en notre sein. Parfois les inégalités se cumulent.

La lutte contre ces inégalités doit comprendre pour l'ensemble des travailleur.euses le droit à une alimentation saine et équilibrée, à un air sain, à une eau réellement potable, à des services publics de qualité.

La différence de rémunération entre les Femmes et les Hommes se situe encore en 2025 aux alentours de 27 %. Cette discrimination inacceptable est le reflet de notre société historiquement patriarcale.

Au-delà de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars et de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre, le combat pour gagner l'égalité et dénoncer les violences sexistes et sexuelles doit être une priorité de l'UL de Lille et Environs.

Les camarades de l'Union Locale de Lille et Environs ont constitué le collectif intitulé « La Collective », qui travaille sur ces sujets et fait un point un point à chaque CE de notre organisation.

La CGT défend des droits pour toutes et tous contre toutes formes de discrimination à l'encontre des personnes LGBTQIA+. Au fondement des valeurs de la CGT, l'égalité des droits s'oppose à toute forme de domination et d'exploitation humaine. Ces valeurs sont le moteur de la lutte de classe et de masse, pour un monde juste, de paix.

C'est en ce sens que l'UL de Lille et Environs adhère depuis plusieurs années à l'association de la marche des fiertés qui met en lumière les discriminations vécues par les personnes LGBTQIA+ notamment dans l'accès à l'emploi. Nous sommes d'ailleurs systématiquement présents dans les cortèges des mobilisations sur ces thèmes. La Collective a constitué un groupe de travail dédié.

Plutôt que d'embaucher ou de maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nombre d'employeurs privés comme publics préfèrent inciter leurs salarié.es à faire reconnaître leur handicap. Les mauvaises conditions de travail, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles provoquent également le handicap, débouchant souvent sur une inaptitude ou le licenciement de la victime et une immunité totale pour les auteur.ices.

Les femmes en situation de handicap subissent une double vulnérabilité qui les expose davantage aux violences sexistes et sexuelles, tant sur le lieu de travail que dans leur quotidien. L'Union Locale CGT de Lille et Environs doit apporter une aide politique et avoir une réflexion revendicative sur ce sujet.

Le cheval de bataille des capitalistes et de l'extrême droite est la stigmatisation des travailleurs et travailleuses étrangères. Alors que l'économie locale serait en faillite sans l'apport du travail effectué par les travailleurs et travailleuses étrangères, les autorités préfectorales, aux ordres des gouvernements successifs et du patronat, continuent leur politique migratoire en tardant à délivrer les titres de séjour mettant en danger l'avenir de ces salarié.es sur le sol français.

Certains « employeurs voyous » s'en sont emparés pour instaurer un esclavagisme moderne. La CGT doit dénoncer ces actes et tout mettre en œuvre pour contrecarrer les agissements patronaux racistes et xénophobes et faire appliquer le droit du travail, comme nous l'avons fait lors de la lutte des Emmaüs à St André.

Ces dernières années ont connu une démultiplication des attaques violentes contre notre organisation. La préfecture, décomplexée par des ministres qui ne supportent pas la contradiction, n'hésitent pas à traîner nos camarades devant les tribunaux. Entre autres, notre Secrétaire Général de l'Union Départementale du Nord en a fait les frais. Ces tentatives d'intimidation ont eu l'effet inverse de celui escompté. Elles ont redynamisé la CGT avec ses revendications autour de nos camarades, car « quand on touche à un.e camarade de la CGT, on touche à toute la CGT ».

Gagner l'égalité c'est aussi conserver et améliorer nos conquêtes sociales et notamment notre sécurité sociale qui reste un des plus beaux modèles de société. Notre organisation se doit de mettre toutes ses forces pour imposer le 100 % Sécu, la sécurité sociale du 21^e siècle.

Il n'y a pas de petite ou grande injustice et les travailleurs et travailleuses y sont confrontés quotidiennement. Pour accompagner nos syndiqué.es dans les démarches de défense individuelle bien souvent compliquées, l'Union Locale de Lille et Environs met à disposition des moyens pour faire vivre son antenne INDECOSA CGT.

RÉSOLUTION 5 :

Les syndicats et sections syndicales de l'Union Locale CGT de Lille et Environs décident :

- De donner les moyens à La Collective pour qu'elle réalise toutes les actions nécessaires au combat pour l'égalité, telles que : sessions de formations (CE, formateur.ices, syndiqué.es), implications dans collectifs unitaires, organisation des journées d'action;
- Que la direction de l'UL s'appropriera et diffusera dans nos bases le cadre commun et les modalités de saisine de la cellule de veille confédérale
- De renforcer le groupe de travail sur les thématiques LGBTQIA+ et se rapprocher des actions du territoire lillois ;
- De continuer à programmer des formations AGEFIPH pendant le mandat à venir ;
- De continuer à programmer des journées d'études « comment combattre l'imposture de l'extrême droite » et d'organiser des campagnes d'affichage sur le territoire de l'UL ;
- De constituer un dispositif en commun avec l'Union Départementale d'accompagnement des travailleurs et travailleuses sans papier
- De dénoncer chaque discrimination syndicale par un appel à soutien aux camarades victimes et apporter l'aide juridique nécessaire ;
- De programmer des journées d'études sur la Sécurité Sociale du 21 ème siècle ;
- De développer l'activité de l'antenne INDECOSA de notre Union Locale en gardant une fréquence hebdomadaire d'accueil et étoffant l'équipe pour la continuité du suivi des dossiers ;
- De créer un collectif environnemental ayant pour but d'intégrer cette thématique dans les travaux de l'UL en l'associant au monde du travail.

Motion de soutien du 32ème congrès de la CGT de Lille aux salariés d'ArcelorMittal Dunkerque

La multinationale ArcelorMittal qui se gave d'aides publiques, qui a versé en moyenne près de 3 milliards d'euros par an à ses actionnaires, impose aujourd'hui un plan de plus de 600 licenciements dont 177 à Dunkerque.

Ce plan entraînera en cascade des centaines de destructions d'emplois dans le secteur privé comme dans le secteur public notamment dans le fret.

Ce plan trahit une volonté manifeste d'abandonner la production d'acier en France.

Réuni les 22 et 23 mai 2025 à LILLE, le 32ème congrès de l'union locale CGT de Lille et Environs exprime toute sa solidarité et son soutien à la lutte des salarié.es d'ArcelorMittal de Dunkerque et des autres sites.

Les pouvoirs publics doivent s'emparer du sujet, nationaliser la production d'acier et mettre en place une politique industrielle capable de répondre aux besoins de la population dans le respect des salarié.es et enjeux environnementaux.

L'union locale CGT de Lille et Environs appelle à participer massivement à la mobilisation à Dunkerque le 20 juin.

LA CULTURE EN PERIL !

Les délégué.es du 32e congrès de l'Union Locale CGT de Lille et Environs dénoncent les menaces qui pèsent sur la culture. Dans notre région, qui compte plus de 5000 intermittent.es, l'emploi dans le spectacle vivant a déjà connu une baisse de 13 % entre 2019 et 2024.

Les nouvelles annonces de coupes budgétaires drastiques pour la culture, le spectacle et l'audiovisuel, ainsi que la situation de la baisse de la part collective du Pass Culture constituent une attaque frontale et brutale contre la Culture. Nombre de projets sont d'ores et déjà menacés ou annulés. Ce sont des actions culturelles qui n'auront pas lieu, des cours de théâtre, de musique, de danse qui ferment, des spectacles qui ne jouent pas. De nouvelles baisses, à hauteur de - 114 millions € pour le budget du Ministère de la Culture, vont venir s'ajouter au gel actuel d'environ 15 % des crédits qui touchent tous les secteurs culturels.

En plus de ces baisses budgétaires et de ces pertes d'emploi dans tout le secteur de la culture, c'est également le fondement même de la Culture qui est attaqué avec une remise en question des missions de service publics. Par exemple, actuellement est en débat à l'Assemblée Nationale un projet de loi qui entraînerait la destruction purement et simplement de notre patrimoine archéologique ! Cet acte est irréversible.

Les délégué.es du 32e congrès de l'Union Locale CGT de Lille et Environs rappellent que le Patrimoine, le spectacle, la création, la diffusion et l'éducation culturelle sont des biens communs qui doivent être sauvegardés et transmis aux générations futures. Nous revendiquons que la Culture soit accessible et présente sur tout le territoire de la métropole européenne lilloise qui, rappelons le, est l'un des plus inégalitaires de France.

Dans le système actuel capitaliste et la montée des idées d'extrême droite, nous défendons plus que jamais une démocratisation culturelle : une Culture réalisée par toutes et tous, avec toutes et tous et pour toutes et tous !

Pour la Culture, nous réclamons des moyens financiers et humains à hauteur des besoins !

PALESTINE

Les délégué.es du 32ème congrès de l'UL CGT Lille et Environs dénoncent le génocide en cours à Gaza et réaffirment leur soutien à la lutte DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSE DE PALESTINE ET DE LEURS ORGANISATIONS SYNDICALES pour le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, pour le démantèlement du régime colonial et d'apartheid israélien.

Les délégué.es du 32ème congrès :

- Exigent un cessez le feu immédiat, permanent et total à Gaza ainsi que l'arrivée immédiate de l'aide humanitaire sans restrictions.
- Exigent que soit assurée le droit au retour dans les conditions du droit international (résolution 194 de l'ONU)
- Exigent des sanctions immédiates et contraignantes contre l'état israélien qui persiste dans sa politique coloniale et les bombardements de Gaza malgré les appels au cessez le feu formulés y compris par de nombreu.ses israélien.nes

Dans ce cadre, l'union locale CGT rejoint la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) et s'inscrit dans l'initiative syndicale européenne pour la justice en Palestine.

Elle s'engage à relayer et à renforcer les actions BDS au niveau local et à mobiliser ses syndicats afin de concrétiser notre solidarité

32ÈME CONGRÈS - RÉSULTATS DES VOTES

BILAN D'ACTIVITÉ

Pour	Contre	Abstention
5317	158	509
votants : 5984		

PAGF

Pour	Contre	Abstention
3700	323	984
votants : 5007		

ORIENTATIONS

Pour	Contre	Abstention
4814	149	208
votants : 5171		

CE-CFC

Pour	Contre	Abstention
5317	158	509
votants : 5984		

18 Femmes

Marie BERMYN (Carsat Villeneuve d'Ascq)
Brigitte BONNINGUES (CAF Lille)
Nathalie CARPENTIER (SDR Hauts de France)
Céline DAUSQUE (Université de Lille)
Sandrine DESMETTRE* (Malakoff Humanis)
Chantal DUHAMEL (FAPT Lille)
Caroline GLASSER (CPAM Lille)
Sophie GOLLET MURET (FAPT Lille)
Priscilla HEYACKER (Commerce)
Laure HUYGHE (Mairie Villeneuve d'Ascq)
Charlotte LOOTEN* (Douanes Lille)
Gaëlle MAILLARD (Conseil Général Lille)
Isabelle MULQUIN (Mairie Lille)
Stéphanie PROISY* (Université Lille)
Nathalie RENARD (SFA)
Virginie TOUVEREY (URSSAF Hauts de France)
Thérèse VANDAEPPEL (Finances Publiques)
Fabienne YUNG (SDEN)

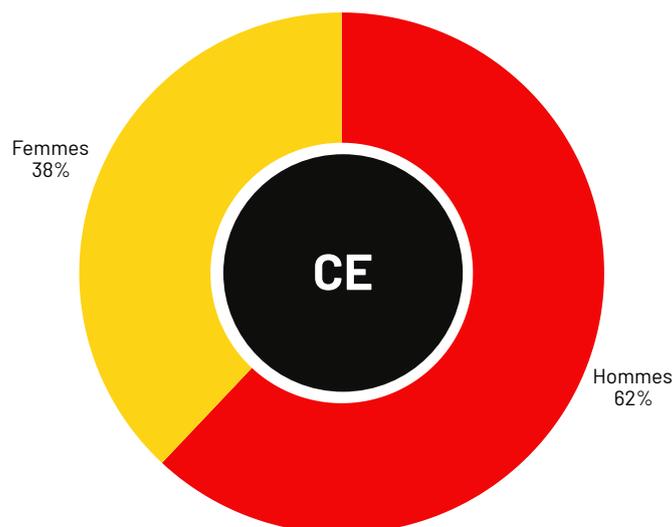
31 Hommes

Sofiane ABDELI (Lille Energie)
Mouadh ABOUDI (Lille Energie)
Omar ALLAM (Métaux Lille)
Jonathan BEN-MOYAL (La Voix du Nord)
Christophe BENOIT* (Culture Villeneuve d'Ascq)
Tony BOLLENGIER* (SDIS)
Sylvain DE CLERCQ (Finances Publiques)
Franck DEGLAVE (Mairie Villeneuve d'Ascq)
Cédric DELADERRIERE (CHU Lille)
Cyrille DELEZENNE* (FAPT Lille)
Nicolas DELISSE (Cheminots)
Joseph DEMEULEMEESTER (Conseil Régional Lille)
Rémy DIESEN (Université de Lille)
Yves ESTAGER (Lille Métropole)
Fabrice GAILLARD (SFA)
Joao GAMA (Mairie de Lille)

*Membres du bureau

LA CFC :

Sandrine BOUDISSA (Malakoff Humanis)
Jean-Christophe MOREL (Individuels)
Xavier SEGUIN (Ministère intérieur)



La proportion de femmes élues passe de 26 à 38% par rapport au dernier congrès.

Arnaud GUILLOCHAIN (SMICT CHRU Lille)
Xavier HOC (Malakoff Humanis)
Esteban LORENZANO (CNRS Lille)
Simon LYOEN (Commerce)
Jean MESTDAGH* (DMS)
IEI Hadji NIANG (Commerce)
Guillaume NOURRY (Cheminots)
Frédéric PARISOT (Lille Métropole)
Abdelkader RAKEM (Mairie de Lille)
Christophe SADAUNE (SMICT CHRU Lille)
Jean-Noël SAUSSOL (PTAS)
Jean-Loup STAELENS (FILPAC)
Stéphane VERBEKE* (PARTENORD)
Stéphane VONTHRON (SFA)
Mathias WATTELLE* (Finances Publiques)



Cher.es camarades,

Un congrès est le plus grand moment de démocratie syndicale qu'une structure de la CGT doit organiser.

Celui de votre Union Locale CGT de Lille et Environs s'est déroulé les 22 et 23 mai derniers.

Avant tout, je tiens à remercier les camarades organisatrices et organisateurs d'avoir donné de leur temps pour s'occuper des aspects techniques ce qui, pour l'avoir fait fut un temps, est un travail primordial pour un bon déroulé.

Je remercie également les mandaté.es qui ont fait vivre notre congrès grâce à la richesse des débats et leur apport en amendements qui a profondément amélioré le document que vous avez parcouru dans ce Bulletin de Liaison.

Un document d'orientation est le cap à tenir pour les 3 prochaines années sur notre territoire par une équipe qui a été élue lors de ce congrès. Je félicite à nouveau tous les camarades pour cette élection et salue les syndicats CGT qui les ont mis à disposition.

Il est temps dès à présent de nous mettre au travail pour réaliser nos objectifs avec l'investissement de chacun.es d'entre nous.

Dans ce monde en perpétuelle évolution, nous avons besoin d'une CGT forte pour la satisfaction de nos revendications dans nos entreprises, nos administrations et dans la société.

La tâche qui nous est confiée est ambitieuse mais nous sommes à la CGT et nous sommes capables collectivement d'atteindre nos objectifs.

Nous allons y arriver..... j'en suis convaincu !

Vive le 32^{ème} congrès de l'UL CGT de LILLE et Environs, Vive la CGT !

Mathias WATTELLE,
Secrétaire Général

C

G

T

Un grand merci à nos partenaires :



